

CONSULTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT

La Sarre, le 16 mai 2017 – La MRC d’Abitibi-Ouest lance une consultation sur divers enjeux du développement de son territoire. L’objectif est de dégager une vision d’ensemble répondant aux aspirations tant de la population que des élus.

« Pour établir une vision claire et pour faire de cette démarche une réussite, votre contribution est essentielle », précise M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC.

Les services de la firme Léger ont été retenus, afin de réaliser un sondage et recueillir des idées originales qui contribueront à la vitalité et au dynamisme de la MRC.

« Plus de 1000 citoyens d’Abitibi-Ouest seront interpellés. Si vous en êtes, n’hésitez pas. Répondez et faites part de vos idées, de votre vision. Donnons-nous la chance de voir grand ! », lance M. Claude N. Morin, président du Comité de développement. Une fois colligées et analysées, ces précieuses données feront l’objet d’un dévoilement et de discussions à l’automne prochain.

LA PORTE D’ENTRÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Succédant au CLD, la MRC d’Abitibi-Ouest assure depuis plus d’un an des services liés au développement, exerçant ainsi sa toute nouvelle compétence comme gouvernement de proximité.

« La MRC dispose d’outils et d’un personnel hautement qualifié, soit pour une initiative d’affaires individuelle ou collective », rappelle Mme Nicole Breton, directrice générale.

Démarrage d’entreprises, consolidation, croissance ou diversification, la MRC assure un service en continu. Soutien technique, financier, entrepreneuriat ou mentorat, voilà quelques outils mis en place et accessibles. Pour connaître l’ensemble des services et des fonds disponibles, consultez le www.mrcao.qc.ca.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 834 personnes. Le principal mandat de la MRC est celui de l’aménagement et du développement de son territoire.